jeudi 23 avril 2009

oughe froide b

La municipalité a surpris tout le monde, vendredi, en annonçant que le choix de l'équipe municipale serait celui de la régie. Absents du débat depuis le début, les soixante-huit salariés de la Saur ont rompu le silence mardi.

n n'aurait jamais pensé qu'ils puissent faire ça. » François Palisse parle comme quelqu'un qui vient de recevoir un coup sur la tête. Un coup qui est tombé vendredi soir, sous la forme d'un appel téléphonique, quand son chef lui a annoncé que la ville avait fait le choix de passer en régie municipale pour gérer son service d'eau et d'assainissement. « J'ai vingt-deux ans d'anciennenté à la Saur; je suis né à la Saur; mon père y travaillait », reprend le délégué syndical CFTC, qui ne réalise pas encore.

En fin de semaine dernière, après plusieurs mois de débats et une étude, le maire a en effet annoncé que la majorité municipale avait pris une décision : un passage en règle, avec pour objectif majeur la baisse du prix de l'eau pour les consommateurs. Une décision qui sera soumise au vote du conseil municipal, lundi soir.

Concrètement, le cabinet d'étude SP 2000 a expliqué que la régie municipale devrait reprendre douze équivalents temps plein soit une quinzaine de personnes, travaillant actuellement pour la Saur. Quinze, alors que soixante-huit salariés sont rattachés à l'antenne d'Annonay. « A la Saur, il y a beaucoup



Mardi, devant la mairie, les salariés de la saur ont fait entendre leur voix.

de métiers qui ne sont pas attachés à 100 % à Annonay : des ingénieurs, des laborantins qui dépendent d'un labo central... Ceux qui vont être repris vont devenir contractuels et les autres seront délocalisés », prédit-il. Mardi matin, alors que le député-maire et son conseiller municipal délégué Simon Plenet, recevaient la presse, une quarantaine d'agents de la Saur étaient regroupés à l'entrée de l'hôtel de ville, en signe de protestation.

Olivier Dussopt, lui, défend la décision de la majorité. « En 2010, la communauté de communes du bassin d'Annonay prendrà la compétence assainissement et à une exception prêt, toutes les communes sont en régie, donc c'est une cohérence. Pour l'eau, c'est une raison politique on considère que l'eau doit être

un bien public. Et les études comparatives ont montré que les marges du délégataire étaient importantes. (...) On nous dit qu'avec cette décision, on condamne la Saur, mais si nous avons choisi un délégataire, la Saur n'aurait pas été le seul candidat. Et dans le cadre d'un appel à la concurrence, face à des grands groupes comme Véolia ou Suez, la Saur aurait eu moins de chance d'emporter le marché. (...) La Saur aurait pu tout perdre, aujourd'hui elle pourra devenir un parlenaire dans le cadre de marché de sous-traitance. Et la loi dit que la régie doit reprendre les salariés qui travaillaient sur son réseau, s'ils le souhaitent, et aux mêmes conditions. »

Avec cette question de l'eau, le maire d'Annonay a sans doute pris la décision la

plus importante depuis le début de son mandat. Celle qui fera le plus débat. La Saur, même si elle n'a pas encore pris de décision définitive (voir ci-dessous) pourrait quitter la ville. Les salariés, eux, sont dans l'expectative. « La Saur proposait la création de quarante emplois à Marenton, mais visiblement l'emploi ne semble pas être une priorité. Vu le contexte économique, c'est surprenant », reprend François Palisse, amet. « On a passé des journées, des nuits au boulot, on était de permanence les week-end, j'ai connu ça toute ma vie et se faire traiter comme ça... On aimerait conserver nos emplois. »

Tous espèrent que la municipalité changera d'avis d'ici lundi. « S'il y a une infime chance de faire pression, alors on y va, c'est peutêtre pas trop tard », estime François Palisse. Mais lorsque la majorité a voté, la semaine dernière, il semble qu'un large consensus se soit dessiné, parmi les élus.

LAETITIA BOURCET

Dernière minute : les salariés reçus en mairie

■ Mercredi après-midi, Olivier Dussopt et Simon Plenet ont reçu les salariés de la Saur en mairie. « Ils nous ont dits de ne pas nous affoler, qu'ils comptaient sur nous pour être des partenaires particuliers, mais nous n'avons pas de garanties, On aimerait des certitudes », confie François Palisse. « Nous, Saur, pensons que si à l'avenir, et on ne le souhaite pas, il y a des mutations ou des pertes d'emplois, ce sera à cause d'un choix politique. »

Les salaries esperent également connaître rapidement les marchés qui seront mis en sous-traitance afin de sortir du flou. Jeudi ils essaieront de rencontrer le sénateur Teston, dont la présence est annoncée à Talencieux, en fin d'après-midi.